

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**ARRONDISSEMENT DE
ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

**Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

OBJET :

Séance du 26 juin 2026

**APPROBATION DU
COMPTE
ADMINISTRATIF
BUDGET PRINCIPAL
PMGF**

L'an deux mil vingt-six, le 26 juin à 12h00, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps et en visioconférence sous la présidence de Monsieur Gabriel DOUBLET, Président

Convocation du : 19 juin 2026

Secrétaire de séance : Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI

Membres présents :

• **Délégués titulaires** :

M. Patrice DUNAND - M. Bernard VUAILLAT - M. Julien FOURNIER - M. Bernard CHAUVET - M. Michel CAPLOT - M. François DEVILLE - M. Jérôme HASSAN - M. Christophe SONGEON - M. Gabriel DOUBLET - Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI - Mme Marion BARGES-DELATTRE - M. Denis MAIRE - M. Bernard BOCCARD - M. Antoine BLOUIN - Mme Christine BURKĬ - M. Patrick ANTOINE - M. Denis SERVAGE - M. Florent BENOIT - Mme Carole VINCENT - M. Cédric MERLOT - M. Laurent MIVELLE - M. Emmanuel TRONC - M. Eddi ETIENNE - M. Benoît CHAMBOURDON - M. Philippe DINOCHÉAU - M. Patrick PERREARD - M. Sébastien JAVOGUES - Mme Julia LAHURE - M. Laurent FAVRE

• **Délégués suppléants** :

M. Michel DUTKIEWICZ suppléant de Mme Sylvie DURAND - Mme Monique GRAZIOTTI suppléante de Mme Christine DUPENLOUP - M. Thomas LAROCHE suppléant de Mme Claire CHUINARD - M. Thierry CHARRETOUR suppléant de M. Christophe PERY - Mme Laëtitia PAHUD suppléante de M. Phillipp DALHEIMER - M. Florian MOINE suppléant de Mme Anne-Laure OLLIET

N° CS2026-56

Nombre de délégués
titulaires en Exercice : 48

Nombre de délégués
Présents : 35
Pouvoirs : 0

• **Délégués excusés :**

**M. Jack-Frédéric LAVOUE – M. Vincent SCATTOLIN
 - Mme Sylvie DURAND - M. Pierre MADER - M.
 Pierre-Marie PHILIPPS - Mme Catherine MOINE -
 Mme Christine DUPENLOUP - M. Jean-Baptiste
 BAUD - M. Richard BAUD – M. Cyril DEMOLIS - M.
 Phillipp DALHEIMER – M. Laurent DUPAIN – Mme
 Vanessa LAURENT MICHEL – M. Stéphane VALLI -
 M. Christophe PERY – Mme Claire CHUINARD – M.
 Jean-Louis TEMIL– M. Nicolas TEREINS – Mme
 Anne-Laure OLLIET**

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET
 PRINCIPAL PMGF**

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) ;

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.5711-1 et suivants, L.5731-1 et suivants, L.5211-36 et suivants ;

Vu les Statuts du Pôle métropolitain du Genevois français tels qu'approuvés par arrêté préfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2024-0013 en date du 29 juillet 2024 ;

Vu le rapport d'orientation budgétaire présenté lors du Comité syndical du 18 décembre 2025 et la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire ;

Vu la délibération du 6 février 2026 approuvant le Budget primitif du PMGF.

Monsieur le Président présente le compte administratif 2025 du budget principal du Pôle métropolitain du Genevois français (selon les pièces annexées à la présente délibération) du précédent ordonnateur.

€	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL M 57						
Résultats reportés		619 273.38 €		680 642.53 €		1 299 915.91 €
Opérations de l'exercice	4 447 167.87 €	4 617 131.38 €	629 837.53 €	1 001 473.77 €	5 077 005.40 €	5 618 605.15 €
TOTAUX	4 447 167.87 €	5 236 404.76 €	629 837.53 €	1 682 116.30 €	5 077 005.40 €	6 918 521.06 €
Résultats de clôture		789 236.89 €		1 052 278,77 €		1 841 515.66 €
Restes à réaliser			1 104 333.39 €	50 000 €	1 104 333.39 €	50 000 €
Résultats cumulés		789 236.89 €	2 054.62 €			787 182.27 €
RESULTATS DEFINITIFS		789 236.89 €	2 054.62 €			787 182.27 €

Au budget principal, le résultat propre de l'exercice est de 789 236.89 € en fonctionnement et de 1 052 278.77 € en investissement.

Avec la reprise des résultats de l'année 2025 du budget du Pôle métropolitain, le résultat de clôture de l'exercice 2025 est de 787 182.27 €.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif 2025 du budget principal du Pôle métropolitain du Genevois français

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 30/06/2026

Publié ou notifié le 30/06/2026

Le Secrétaire de séance
Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI



Le Président,
Gabriel DOUBLET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.